



Par dépôt électronique seulement

Le 1^{er} mai 2026

Me Carolina Rinfret, secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Me Marie-Michelle Côté
Avocate
Hydro-Québec – Affaires juridiques

1001, boulevard Robert-Bourassa
16^e étage
Montréal (Québec) H3B 0B6

Courriel : cote.marie-michelle@hydroquebec.com

OBJET : Demande du Distributeur relative à la fixation des tarifs centres de données et pour usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs
Votre dossier : R-4333-2026
Notre dossier : LTG08338 MMC

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec, dans ses activités de distribution d'électricité (le « Distributeur »), donne suite à la lettre déposée par Flumen le 29 avril 2026 ([C-Flumen-0009](#)).

Le Distributeur informe la Régie qu'il sera en mesure de préciser sa position quant aux éléments avancés par Flumen à l'issue de la séance de gestion du 8 mai prochain à la Cour supérieure.

Veuillez recevoir, chère consœur, nos meilleures salutations.

(s) Marie-Michelle Côté

MARIE-MICHELLE COTÉ, avocate
MMC/jl